



Compte Rendu Conseil d'établissement du 18/03/2025

Membres:

PROVISEURE	GAUTROT-LAMOUREUX Pas	cale EXCUSÉE	
COCAC	absence	intérim par Pascal SANCHEZ	
PROVISEURE-ADJOINTE	GUILIANELLI Catherine		
A CENT COMPTA DUE			
AGENT COMPTABLE REGIONAL	KERHERVÉ Jean Philippe		
	MONNIER Fréderic		
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	MARINO Julia		
DIDECTRICE			
DIRECTRICE MATERNELLE	FAVRETTO Agnès		
DIRECTEUR	MAHIOUT Christophe		
ELEMENTAIRE	MAI 11001 Chinstophe		
ELEMENTAIRE	·		
ELEMENTAIRE	Titulaires	Suppléants	
	·	Suppléants remplacé par Camille ZEHNDER	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE	Titulaires	remplacé par Camille	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE	Titulaires BAVOUX Julien EXCUSÉ	remplacé par Camille	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE	Titulaires BAVOUX Julien EXCUSÉ BERTRAND Pascal	remplacé par Camille	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE DOCUMENTATION	Titulaires BAVOUX Julien EXCUSÉ BERTRAND Pascal RUBIO Eva EXCUSÉE	remplacé par Camille ZEHNDER remplacée par COUFFIGNAL	
5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE DOCUMENTATION	Titulaires BAVOUX Julien EXCUSÉ BERTRAND Pascal RUBIO Eva EXCUSÉE DUARTE Matilde	remplacé par Camille ZEHNDER remplacée par COUFFIGNAL Pablo remplacée par MANDROUX	



1 REPRESENTANT DU PERSONNEL	DUARTE Géraldine	
ADMINISTRATIF ET DE SERVICE Membre élu	MADAOUI Karim	
	Titulaires	Suppléants
	DE FESQUET BRIZ Ariane	
5 REPRESENTANTS DE	GAGNAIRE Karima	
PARENTS D'ELEVES Membres élus	RIBEIRO Miguel	
	MONTI Philippe	remplacé par M. MORGADINHO
	DOUSSINEAU Hélène	
	Titulaires	Suppléants
2 REPRESENTANTS DES ELEVES	Lina BOUZOUBAA	
Membres élus	Clara SPANIER	remplacée par Sofia SERRA
	LEFRANÇOIS Michel ABS	
CONSEILLERS	CARDON Hervé ABS	
CONSULAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION	CONESTABILE Françoise ABS	
	GOATER Laurent ABS	
Chef des services consulaires de France	HAMROUCHI Riad ABS	
VICE DDECIDENT OV	0040501:: 1	
VICE PRESIDENT CVL	SOARES Lilah	
PRESIDENT ASSSOCIATION ANCIENS ELEVES	SANTOS CARVALHO João	
2 PERSONNALITES LOCALES	SOARES Joao ABS	



Secrétaires de séance: Julia Marino et Irène Oliveira

Madame la proviseure adjointe ouvre la séance à 17h22.

Mme Guilianelli: c'est le cœur lourd que je préside ce conseil d'établissement en l'absence de Mme Gautrot-Lamoureux. Toutes mes pensées vont vers elle.

M. Bertrand souhaite faire une déclaration liminaire

Déclaration liminaire des représentants des professeur.e.s du LFCL

«En janvier dernier, l'une de nos collègues a dû faire face à une attitude et à des propos inacceptables de la part d'un parent d'élève dans le cadre d'un rendez-vous sollicité par ce dernier. Face à de tels agissements, les enseignants se réservent le droit à l'avenir de ne plus accepter de rendez-vous avec les parents autres que ceux qu'ils auront eux-mêmes sollicités.»

Mme Gagnaire: nous ne sommes pas d'accord pour qu'un cas isolé pénalise toute la communauté des parents. Nous souhaitons que la direction intervienne dans cette situation.

M. Bertrand: je ne crois pas que depuis janvier, moment de l'incident, nous ayons refusé des entretiens. Il est précisé dans notre déclaration «qu'on se réserve le droit», cela ne signifie pas qu'on refuse systématiquement.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'un cas isolé. Il y a eu deux cas l'année dernière où nous avons dû faire appel à la protection juridique. Comprenez notre réaction quand nous avons une professeure qui s'est retrouvée si mal.



Mme Gagnaire: peut-être faudrait-il sanctionner le parent en question qui pose problème.

M. Bertrand: je ne comprends pas, on ne peut pas se réserver le droit de refuser un entretien mais il faut sanctionner un parent...

M. Bertrand: on a toujours reçu les parents et parfois pour recevoir des remarques très désagréables. Il faut mettre les formes.

M. Ribeiro: pourquoi ne pas recevoir ce parent?

M. Bertrand: je ne crois pas que ce soit possible...

M. Ribeiro: Mais pourquoi?

M. Bertrand: parce que...

Mme Guilianelli intervient et demande que les discussions soient apaisées.

M. Bertrand : le monde des bisounours ça suffit



Vote pour l'ordre du jour: adopté à l'unanimité

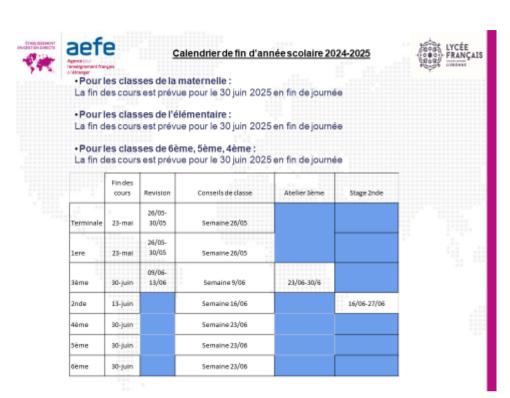




Vote pour le procès verbal du 2 décembre: adopté à l'unanimité









Vote pour le calendrier de fin d'année scolaire: 4 abstentions





Présentation de M. KERHERVÉ

M. Kerhervé: j'en profite pour vous remercier car c'est mon dernier compte financier sur Lisbonne et mon dernier conseil d'établissement. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous. Je pars pour des raisons personnelles.







I - Une méthode comptable spécifique

- Les flux internes s'exécutent budgétairement
- les contributions des EGD correspondent à des produits comptabilisés sur le siège de l'agence et des charges enregistrées par les établissements en gestion directe (EGD);
- les subventions versées aux EGD correspondent à des charges pour le siège et des produits pour les établissements en gestion directe (EGD);
- Un mode de gestion contraire aux normes comptables
- Une même entité ne peut se facturer à elle même
- Cette pratique contrevient au principe de sincérité
 <u>Position du directeur du budget</u> (courrier du 12 décembre 2015):« la logique d'agrégation des masses budgétaires et comptable génère un gonflement artificiel des flux financiers entre les services centraux et les EGD »
- Un problème ancien relevé par la Cour des Comptes : la neutralisation budgétaire des flux financiers internes constitue la première recommandation de la Cour dans son dernier rapport (2017)



II – La mise en œuvre de la neutralisation budgétaire des flux internes

- Le nouveau mode de gestion mis en œuvre depuis le 01 janvier 2021
 - Une nouvelle architecture validée par les ministères économiques et financiers
 - Les flux financiers entre les services centraux et les EGD sont des flux de trésorerie qui transiteront par des comptes 541
 - Depuis le 01/01/2022 les flux entre EGD sont également comptabilisés via le c/541 et deviennent non budgétaires
 - Un impact sur les agrégats financiers habituellement présentés
 - o Le fonds de roulement
 - La trésorerie
 - Une présentation en miroir de façon à conserver une information financière à périmètre constant





Les flux internes exécutés au cours de l'exercice 2024

Flux internes décaissements	COFI 2024 Réalisés	Flux internes encaissements	COFI 2024 Réalisés
94174 - AESE Bourses scolaires	314 780,31 €	A41.74 - AESE Bourses scolaines	320 851,54
54111 - PRR	2 481 951,85 €	54121 - BUREAU DESIEN	
54112 - PFC	629.254,74 €	54122 - DECHARGES SYNDICALES	10 013,60 €
54113 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAZ)	260 963,05 €	S4L25 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	
54114 - INDEWNITES DE JURY D'EKAMEN (UE)		54124 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	
54115 - PARTICIPATION PROJETS MIMOBILIERS	370 189,30	S4L2S - FINANCEMENT IMMOBILER	50 000,00
S4116- DEMAT DES EXAMENS		S4L26 - AUTRES FENANCEMENTS EGD	
S4117- AUTRES PARTICIPATIONS		S4127 - FINANCEMENTS INF	
SALSI- FLUK INTERNES AVEC INF	59 899,80 €	SALSI-FLUKINTERNES AVEC INF	4 092,05
SALS2- FLUX INTERNES HORS IRF	98 460,82 €	S4132 - FLUKINTERMES HORS IRF	24 456,81
Total flux internes décabumments	4215 479,88 €	Total flux internes encaissements	409 414,01

M. Ribeiro: la participation au projet immobilier, il reste combien de temps ?

M. Kerhervé: il reste environ 6 exercices

M. Couffignal: combien donne-t-on pour Inigo Sénard?

M. Kerhervé: 11706 euros pour Inigo Sénard, tous les établissements versent la même chose.

M. Ribeiro: quel est son rôle?

M. Kerhervé: Architecte, il s'occupe notamment des problèmes fonciers, techniques et cadastraux. C'est l'expert.

M. Ribeiro: a-t-il des responsabilités exécutives ou c'est juste un consultant ?

M. Kerhervé: oui il a des responsabilités exécutives. Il délivre les bons à payer par exemple. Il a des compétences techniques et juridiques.





. Le résultat de l'exercice

Le Lycée français de Lisbonne dégage sur les trois derniers exercices des résultats excédentaires

2022	2023	2024
2 414 379,47 €	3 452 142,39 €	2 899 107,79 €

Le résultat de gestion (après réintégration des flux internes)

2022	2023	2024
3 310 263,49 €	1 116 787,39 €	- 906 958,08 €



III - L'exécution comptable 2024

· Le résultat de l'exercice en détail

Evolution des ressources propres

On 12 0 0			Variation
97,43€ 9	845 990,59 €	10 392 975,19 €	5,56%
156,80 € 1	222 081,50 €	1 346 335,38 €	10,17%
9 00,000	749 206,35 €	677 400,00 €	-9,58%
790,00 €	76 170,00 €	44 485,00 €	-41,60%
458,65 €	655 024,85 €	650 088,90 €	-0,75%
92,88 € 12	548 473,29 €	13 111 284,47 €	4,49%





· Le résultat de l'exercice en détail

Evolution des charges par nature

	2022	2023	2024	Variation
Achats et variation de stocks	735 872,89 €	890 834,20 €	959 026,57 €	7,65%
Achats de sous-traitance et sei	775 230,59 €	528 079,71 €	509 306,04 €	-3,56%
Autres services extérieurs	840 516,52 €	887 417,30 €	960 114,74 €	8,19%
Impôts, taxes et versements at	523 623,32 €	5724,66€	98 596,28 €	1622,31%
Charges de personnel	6 241 597,36 €	6 832 405,79 €	7 081 135,20 €	3,64%
Autres charges de gestion	145 097,95 €	132 313,77 €	114 169,72 €	-13,71%
Dotations aux amortissements	231 616,43 €	319 779,21 €	667 385,73 €	108,70%
Total	9 493 555,06 €	9 596 554,64 €	10 389 734,28 €	8,27%

- **M. Kerhervé:** c'est compliqué avec le service des impôts portugais. Le lycée est soumis à l'impôt des sociétés et est taxé sans que soient prises en compte les charges qui remontent à l'AEFE.
- M. Ribeiro: vous avez un fiscaliste qui vous accompagne?
- **M. Kerhervé**: oui. On a changé de comptable depuis 2 ans, on a maintenant quelqu'un qui travaille au crayon, il dépiote tout. Même si on n'est pas toujours d'accord, on travaille de concert.
- **M. Sanchez:** l'Institut français aussi est soumis à cet impôt des sociétés. Du côté portugais, ce n'est pas clair comment le sujet est réglé.





La capacité d'autofinancement

La CAF sur les 3 derniers exercices

2022	2023	2024
2 625 208,31 €	3 718 293,90 €	3 524 139,92 €

La CAF retraitée, à partir du résultat de gestion

2022	2023	2024
3 521 092,33 €	1 382 938,90 €	281 925,95€



III - L'exécution comptable 2023

Les investissements 2024

	2022	2023	2024
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 422 161,01 €	528 032,63 €	90 708,36 €





Etat des restes à recouvrer au 31 décembre de l'exercice

1111	2022	2023	2024
Droits de scolarité	261 518,84 €	107 714,37 €	79 808,22 6
Frais d'internat demi-pension	37 474,60 €	20 932,37 €	8 442,86
Droits d'inscription	9 162,00 €	200,00 €	- (
Droits d'examen	260,00€	360,00 €	40,00 €
Voyages scolaires	14,00 €	5 247,50 €	2 208,10 (
Autres prestations facturées aux familles	27 629,13 €	17 037,50 €	7 364,84 (
Clients EGD douteux ou litigieux	98 111,42 €	78 021,35 €	83 929,15 6
Total	434169,99 €	229 513,09 €	181 793,17 (

Taux de recouvrement par nature de frais au 31/12/2024 :

	En pourcentage
Droits de scolarité	99,23%
Frais d'internat demi-pension	99,37%
Droits d'inscription	100,00%
Droits d'examen	99,91%
Voyages scolaires et autres prestations	
facturées aux familles	98,91%

M. Kerhervé: l'état des recouvrements a bien évolué et ont bien été réduits. Ceci notamment grâce à la redéfinition du poste de M. Carapito qui a maintenant plus de temps pour s'en occuper. La plateforme Eduka a aussi participé à cette évolution positive.

Bloquer la réinscription au recouvrement c'est compliqué sur une année de terminale.

- M. Ribeiro: comment les parents récupèrent le diplôme de leur enfant ?
- **M. Kerhervé**: nous n'avons aucun droit de rétention administrative, c'est la loi donc nos moyens d'action sont faibles. Cependant, les moyens de recouvrement sont plus faciles quand / si les familles rentrent en France. Mon champ d'action est plus élargi car je peux avoir accès à tous les biens des débiteurs. Nous avons 5 ans pour agir.
- **M. Kerhervé**: le dossier papa poule nous pose souci, il semblerait qu'il ait bien organisé son insolvabilité. Nous avons déposé une motion au tribunal.





- Etat des créances contentieuses au 31 décembre 2023
 - Les créances contentieuses représentent un montant à recouvrer de 83 929,15€ et concernent 19 familles
 Des dettes anciennes dont certaines supérieures
 - à 10 000,00 € + un dossier prestataire 8 157,49 €
 - o La gestion des dossiers :
 - o Recouvrement au Portugal et/ou en France
 - Des demandes d'admission en non valeur soumises à la décision de l'AEFE (8 985,15) en 2024
 - o Dialogue permanent avec les familles



III - L'exécution budgétaire 2024

Les taux d'exécution budgétaire dégagent les résultats suivants et témoignent d'une prévision satisfaisante lors du budget rectificatif n° 2 :

	2022	2023	2024
Recettes budgétaires	11 747 727,55 €	13 248 603,05 €	13 339 239,58 €
Crédits de paiement	15 455 819,15 €	10 189 944,87 €	9 907 162,88 €
Personnel	6 276 346,78 €	6 930 959,07 €	7 093 208,22 €
Fonctionnement	3 010 950,50 €	2 310 373,15 €	2 721 332,30 €
Investissement	6 168 521,87 €	948 612,65 €	92 622,36 €
Solde budgétaire	- 3 708 091,60 €	3 058 658,18 €	3 432 076,70 €
Solde budgétaire retraité*		723 303,18 €	- 373 989,17 €

M. Kerhervé: recettes budgétaires exécutées à plus de 100%. J'atteste de prévisions budgétaires sereines et fiables.





IV - Les grands équilibres 2024

o Le fonds de roulement comptable

	2022	2023	2024	
Variation	- 3 850 945,05 €	3 190 261,27 €	3 522 893,40 €	
Fonds de roulement	500 856,43 €	3 691 117,70 €	7 214 011,10	

Le fonds de roulement retraité des flux internes

	2022	2023	2024	
Variation	- 2 955 063,03 €	854 906,27 €	- 835 315,10 €	
Fands de roulement	500 856,43 €	1 355 762,70 €	520 447,60 €	

M. Kerhervé: Le fond de roulement c'est ce qui est mis de côté pour renouveler l'entretien courant, grâce aux amortissements de l'année. On est dans un niveau où il faut le regonfler. La trésorerie a tendance à diminuer mais en ce qui concerne le fonctionnement courant, il n'y a pas d'alerte à Lisbonne.



IV - Les grands équilibres 2024

o La trésorerie

Le niveau de trésorerie final est fortement impacté par les flux internes.

	2022	2023	2024		
Variation	- 2 806 302,25 €	566 886,88 €	- 364 807,93 €		
Trésorerle	919 688 85	3 837 244,85 €	7 280 594,02 €		

La trésorerie retraitée des flux internes

Variation	2022	2023	2024			
	- 2806302,35€	566 886,88 €	- 364 807,93 €			
Trésorerie	1 932 717,92 €	2 499 604,80 €	2 134 796,87 €			





Mme Doussineau: Le lave-vaisselle, ça rentre dans quelle catégorie ?

M. Kerhervé: c'est de l'investissement.

Présentation de M. MONNIER









Lycée Charles Lepierre -Lisbonne

Ordonnateur secondaire, Pascale Gautrot-Lamoureux Secrétaire Général, Frédéric Monnier Agent Comptable secondaire, Jean-Philippe Kerhervé

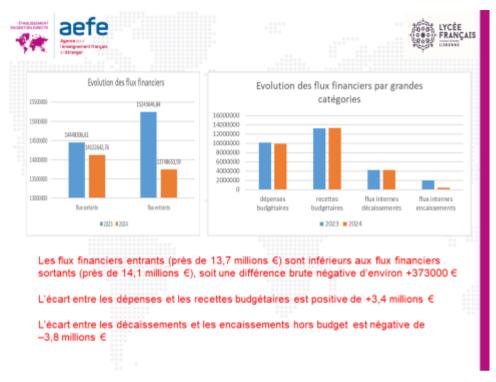






les grandes masses







- **M. Monnier**: Le taux de PRR va continuer d'augmenter, objectif 60% (il est de 52% en 2025 et on sait déjà que ce sera 54% et 56% pour 2026 et 2027).
- M. Ribeiro: donc on doit s'attendre à des augmentations de frais de scolarité ?
- **M. Monnier**: on va travailler avec vous sur ce sujet. Il faudra trouver un juste équilibre entre le financier et l'éducation pour atteindre le haut niveau de qualité d'enseignement.









Les recettes et les dépenses

les flux financiers budgétaires

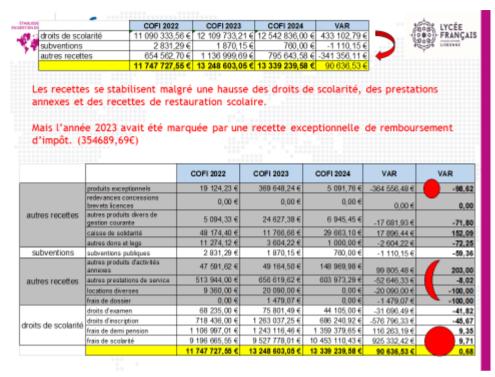






les recettes





M. Monnier: Les activités accessoires peuvent rapporter de l'argent: études, garderies, activités extra-scolaires ainsi que tout ce qu'on peut imaginer d'autres aussi.

Nous avons été très déçus car les activités extra-scolaires n'ont rien rapporté malgré tout le travail engagé...

On peut noter en revanche une évolution positive de la restauration scolaire (ouverture à plus d'élèves, nouvelles tarification pour les personnels)

Le travail sur les effectifs pourrait s'avérer intéressant également. Un élève de terminale rapporte plus d'argent que d'autres niveaux par exemple.







Travailler sur les effectifs





La baisse des effectifs en collège est compensée par la hausse en lycée.

L'ouverture d'une classe en maternelle permet un afflux supplémentaire d'élèves sans pour autant retrouver les plus haut avant COVID

Effectifs	Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024
Maternelle	309	303	283	288	290	280	277	271	288
Élémentaire	729	729	729	729	704	699	700	694	694
Collège	600	623	630	631	640	631	645	651	623
Lycée	364	393	411	446	444	435	422	425	452
Total	2002	2048	2053	2094	2078	2045	2044	2041	2057





Travailler sur les frais de scolarité



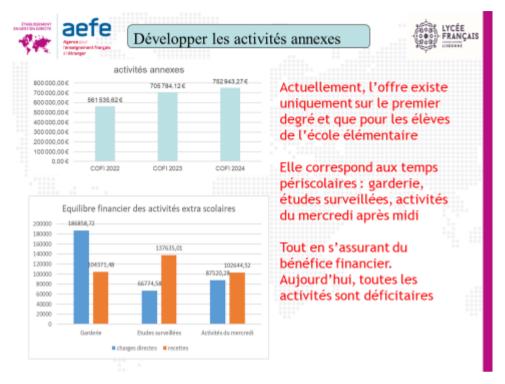
tarifs		2025-2026
Maternelle	Français/Portugais et EU	5452
	Etrangers à l'EU	6097
Elémentaire	Français/Portugais et EU	5452
	Etrangers à l'EU	6097
Collège	Français/Portugais et EU	5725
	Etrangers à l'EU	6369
Seconde/1ëre/Term	Français/Portugais et EU	6891
	Etrangers à l'EU	7536

Comme l'année dernière, mise en place d'un groupe de travail

chargé de réfléchir à l'évolution des frais de scolarité 2026-2027

Premières réunions en avril ou en mai 2025





- **M. Monnier**: le service de garderie est complètement déficitaire. Même chose sur les activités extrascolaires malgré le travail important engagé. Seule activité qui paraît rentable ce sont les études surveillées, mais il est tout juste équilibré. Nous n'avons considéré que les charges directes. Les charges indirectes telles que les bâtiments, l'électricité, l'eau, etc. ne sont pas ici considérées.
- M. Couffignal: ça fait 15 ans que les professeurs ne sont pas augmentés sur les études surveillées...
- **M. Monnier**: premier graphique: total des activités annexes. J'en profite pour remercier Estelle Raballand qui a beaucoup œuvré sur les activités extrascolaires.

Les études surveillées sur le second degré sont gratuites, cela pose question, pourquoi ne pas envisager qu'elles deviennent payantes.

La garderie du matin est gratuite aussi.

Mme Gagnaire: oui mais ce sont les contrats civique qui prennent en charge l'étude dans le second degré..

- M. Monnier: oui mais on les paye!
- M. Ribeiro: quelles sont les pratiques dans les autres écoles privées ?
- **M. Monnier**: au lycée de Porto c'est ouvert tout le temps, toutes les vacances scolaires et un mois l'été et tous les services sont payants.









Les dépenses



La masse salariale dépasse pour la 1^{ère} fois les 7 millions € et augmente de +2,34% (en 2023 = +10,42%). L'augmentation des coûts plus rapide que les prévisions, impose une réévaluation des études. Elle représente 71,59% des dépenses (e, 2023 = 68%)

Les charges de fonctionnement sont en hausse de +17% (en 2023 = -23%). A nouveau, le lycée a payé l'impôt sur le résultat IRC (75500€)

Après plusieurs années d'investissements élevés en raison du chantier de la nouvelle école, l'année 2023 constate une forte baisse des moyens financiers consacrés à l'investissement. Il faut utiliser cette période pour élaborer la politique d'investissement pour les années à venir.







Poursuivre le travail d'amélioration de la gestion des emplois et des compétences





Il faut stabiliser les effectifs globaux pour améliorer les projections de masse salariale et anticiper les effets inhérents à la gestion des rémunérations individuelles et collectives







L'agence AEFE prend en charge pleinement en charge les rémunérations des 5 membres de la direction du lycée.

La part des détachés prise en charge par le lycée (PRR) est de 50 en 2024 (44% en 2023). Elle sera 52% en 2025, 54% en 2026 et 56% en 2027.

Aujourd'hui, chaque point de PRR se chiffre à environ 50000€









Les dépenses de rémunérations des personnels en contrat de droit local ont quasi doublé en 9 ans



■ COFI 2021

Optimiser chaque dépense de fonctionnement : un plan d'amélioration de la gestion est en cours de mise en oeuvre

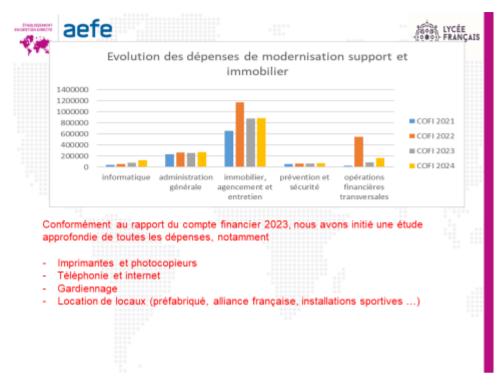
LYCÉE FRANÇAIS

Evolution des dépenses de fonctionnement modernisation accompagner et TOTAL (support et immobilier) excellence éducative faire vivre le réseau 1023195,18 813082,96 1859202,25 ■ COFI 2022 2111746,16 78700,68 820503,66 ■ COFI 2023 1367236,12 33593,97 909543,06 2310373,15 1157641,14 COFI 2024 1524798,6 38892,56 2721332,3

Il faut agir sur toutes les catégories de dépenses, mais principalement sur la catégorie Modernisation support et immobilier

Car il faut maintenir un haut niveau de crédits pour l'excellence éducative et assurer l'attractivité du lycée

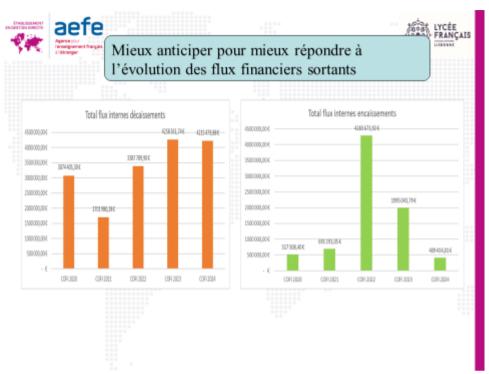


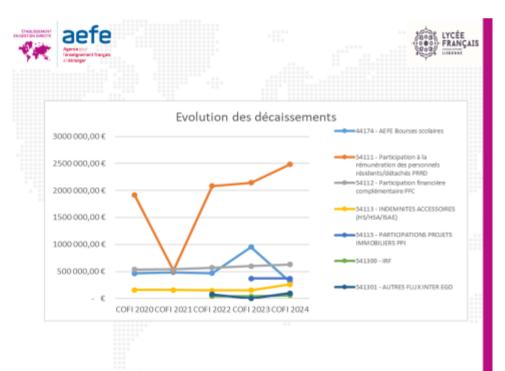


M. Monnier: Par exemple, on a renégocié tous les forfaits téléphoniques et mis en place le forfait international. Autre exemple, nous avons changé toutes les photocopieuses du lycée car plus économiques sur le long terme.













M. Monnier: La situation financière est saine. On sait où on en est et ce qu'il y a. On sait où on veut vous emmener et on veut y aller tous ensemble et travailler dessus tous ensemble.

Pas d'inquiétude, on continue le travail qu'on fait depuis un an et demi.







- **M. Ribeiro**: si les seuls leviers sont la demi-pension et les activités cela suscite de l'inquiétude concernant l'augmentation de frais de scolarité.
- **M. Monnier**: il faut tenir jusqu'en 2030 car ce sera la fin des remboursements des travaux de l'école. Cela représente 380 000,00 € qui vont revenir au lycée.
- **M. Morgadinho**: est-t-on certains que la PRR n'est pas utilisée pour financer d'autres établissements ? Il y a une opacité dans ce qui est fait de la PRR.
- M. Kerhervé: non c'est uniquement la participation à la rémunération des résidents, point.

Lina Bouzoubaa: en parlant des dépenses, le chauffage pose problème, il fait trop chaud dans certaines salles.

M. Monnier: tout dépend dans quel endroit du bâtiment nous nous trouvons. Il y a de grandes différences de températures d'un endroit à l'autre du bâtiment. Nous travaillons là-dessus également.

La situation financière et comptable est saine mais nous avons besoin de trouver des marges de manœuvre avec l'aide des participants présents.

Vote pour le compte financier: 1 contre 7 abstentions







ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 18 MARS 2025

- 4 programmation et financement des voyages scolaires
- « le conseil d'établissement émet un avis formé par un vote sur :
- La programmation et le financement des voyages scolaires »





Voyage à Madrid – Jeux ZEI

Pour cette toute première édition des Jeux de la zone, le Lycée Français de Madrid accueillera cette année des délégations venant des quatre coins de la péninsule ibérique. Les établissement français d'Espagne et du Portugal sont attendus pour cette semaine de compétition sportive, d'échange et de partage.

Se lancer des défis, relever de nouveaux challenges, s'investir physiquement et émotionnellement seront le moteur de cette aventure humaine.

Nous tenions à proposer une forme de compétition inclusive, afin d'élargir le champ des possibles aux élèves du réseau AEFE, une forme de partage et de communion.

12 élèves = 319 € pour les athlètes et 260 € pour les jeunes organisateurs

Budget de 5000 €







Voyage à Palma – Hand Baléares 2025

Ce tournoi, mixte, va permettre à nos élèves de vivre et de partager une expérience unique dans le respect des différences et des richesses de chacun.

En offrant les conditions favorisant le vivre ensemble, les échanges et l'ouverture, elle vise à l'acquisition de valeurs éducatives et citoyennes du sport et au développement des interactions sociales, sportives et culturelles entre les établissements du réseau ibérique.

Nous tenions à proposer une compétition aux élèves de la Ligue Euribé, oû, ensemble, nous gagnons en maturité et en expérience indépendamment du trophée.

En définitive, ce rassemblement va permettre aux élèves de développer une culture sportive autour de la pratique du handball.

11 élèves = 429 € pour les athlètes et 369 € pour les jeunes reporters

Budget de 5900 €





VOYAGE SCOLAIRE













3 VOYAGES PRÉVUS EN CETTE FIN D'ANNÉE

- CM1A, CM1C, CM1F à Herbade das PARCHANAS pour 190€ du 7 au 9 mai 2025
- CM2E et CM2F à Herbade das PARCHANAS pour 175€ du 12 au 14 mai 2025
- CM2A et CM2C à My camp pour 190€ du 19 au 21 mai 2025

Les associations: pourquoi certaines classes font des voyages avec nuitées ? Qu'en est-il pour les autres CM1 et CM2 ?

M. Mahiout: c'est normal que dans une école, certaines classes fassent des voyages/projets et d'autres pas. Les professeurs ont aussi des contraintes personnelles. Il ne faut pas comparer car sinon on va couper la possibilité pour les enseignants de programmer des voyages.

Mme Briz: on pourrait aussi proposer aux parents de constituer des comités voyages

Mme Duarte: il existait déjà un comité il y a quelques années mais il s'agissait d'un voyage qui avait un coût supérieur à 700 euros pour chaque famille

M. Mahiout: la sortie avec nuitée à «MY CAMP» n'a jamais été testée auparavant. La différence de prix entre les voyages se justifie par le coût élevé des transports (nécessité d'un bus supplémentaire lorsqu'il y a trois classes, entre autres).

Vote pour les voyages: voyage votés à l'unanimité







Sécurité:

Mme Briz: quand les travaux aux abords de l'établissement démarrent ?

M. Monnier: aux dernières nouvelles en avril...

Portable et tricherie:



Mme Briz: on entend beaucoup parler de tricherie. Les élèves peuvent-ils mettre les téléphones dans les boîtes rouges ?

Mme Guilianelli: oui c'est déjà le cas

Lilah Soares: je confirme

Mme Guilianelli: parfois c'est compliqué car certains élèves ont plusieurs téléphones et on ne peut pas fouiller les élèves. On va aborder ce sujet avec les enseignants lors du prochain conseil pédagogique

Lilah Soares: il y a aussi pleins d'autres moyens de tricher que le téléphone

Mme Gagnaire: on avait demandé à retirer le réseau téléphonique

M. Bertrand: il va falloir être clair quelque part sur cette question du téléphone. Il faut donner aux collègues des moyens / des supports pour éviter l'accès au téléphone, reculer le plus tard possible l'apport d'un téléphone portable au collège.

Mme Gagnaire: il faudrait aussi mettre des pare-feux pour empêcher que les élèves aillent sur certains sites

M. Monnier: c'est déjà le cas

Sofia Serra: on ne m'a jamais demandé d'utiliser le téléphone en classe. Il y a toujours des tablettes et ordinateurs à disposition des élèves

M. Bertrand: il faut qu'on avance sur ce sujet, je suis d'accord avec les parents

Mme Briz: les lycéens ont le droit d'utiliser le téléphone dans les cours de récréation uniquement, ce qui n'est pas le cas des collégiens. Le problème c'est qu'il est sans doute difficile de distinguer un collégien d'un lycéen pour la Vie scolaire

Camille Zehnder: absolument pas, on les distingue très bien. Nous connaissons tous les élèves

M. Bertrand: on a déjà bien avancé avec les boîtes rouges et en mettant les sacs devant. Certains ont du mal à accepter car cela démontre quelque part un manque de confiance envers les élèves.

M. Sanchez: il faudrait aussi regarder ce qui est pratiqué ailleurs et ce qui est suggéré

Qualinclus:



Mme Gagnaire: nous souhaiterions qu'un état des lieux de ce qui est fait dans l'établissement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers soit réalisé.

Mme Guilianelli: c'est une enquête lourde qui m'incombe et ce n'est pas évident en ce moment avec l'absence de Mme Gautrot-Lamoureux. Oui pour le Qualinclus dès que ce sera possible.



Mme Mandroux: baisse du budget par classe. On a envie de savoir si ces baisses affectent aussi les autres services. Par ailleurs, on précise que cette baisse de budget peut aussi affecter les projets des enseignants.

- **M. Monnier**: quand on est dans un cadre contraint, il y a des effets directs c'est une vérité. En revanche, le montant d'un point de vue macro (crédits consacrés à l'excellence éducative) augmente. La LOLF nous demande de ne plus raisonner par classe mais par niveau. Cet effort n'est pas que sur le premier degré. Par exemple, j'ai vu le responsable de la communication et les professeurs coordonnateurs du secondaire également.
- **M. Ribeiro**: Si on commence à impacter les professeurs, les projets dans leur classe, c'est extrêmement inquiétant car on touche quand même à l'excellence éducative.
- **M. Monnier**: je veux croire que l'excellence éducative c'est avant tout le personnel et non les sorties ou projets



Mme Favretto: l'excellence éducative passe aussi par le confort que l'on offre aux élèves. Il ne faut pas oublier qu'on a ouvert une 40ème classe avec les coûts associés à cette ouverture; il est demandé un plafonnement du nombre d'élèves par classe que l'école s'efforce de respecter. C'est aussi cela l'excellence éducative et pas seulement le budget qui est alloué à chacun pour les projets et sorties pédagogiques.

M. Ribeiro: pourquoi ne pas faire payer les sorties scolaires aux parents ?

Mme Briz: cela se fait au Portugal

M. Monnier: c'est interdit en France, mais une nouvelle circulaire est arrivée à ce sujet, nous allons l'étudier

M. Couffignal: on demande à ce que la documentaliste du primaire soit aidée car elle s'occupe seule d'un fond pour 1000 élèves. Certes les services civiques aident mais c'est très ponctuel et il faut qu'elle les forme.

Mme Mandroux: la documentaliste aussi est impactée par la baisse de son budget.

Mme Favretto: nous avons constaté qu'il y avait de nombreux albums achetés qui étaient encore dans les caisses et qui n'avaient pas encore été mis en service.

Mme Mandroux: donc la documentaliste a une double peine: elle est débordée puisqu'elle est seule et en plus, on lui baisse son budget....

Mme Gagnaire: les parents se tiennent à disposition pour aider si besoin





M. Bertrand: Nous nous sommes élevés contre l'ordre des épreuves et les dates d'examens (les oraux tombent avant les écrits cette année). Le COCAC de Madrid nous a expliqué que tout venait des dates des écrits imposées et cela avait engendré le changement de l'ordre des épreuves. La conséquence de tout ça c'est que les élèves vont terminer encore plus tôt. On a fait des pieds et des mains pour faire changer les choses pour l'année prochaine.

Mme Gagnaire: Nous avions aussi fait remonter cela. Les élèves qui vont arrêter le 23 mai pour démarrer les révisions...

Mme Guilianelli: ce problème n'est pas spécifique au LFCL. Ce sont les dates de la zone





Mme Guilianelli: Nous vous demandons de préparer des questions avant le 28 mars

M. Bertrand: elle doit déjà savoir quelles questions nous souhaitons poser

Mme Guilianelli: cela va durer environ 1h par groupe de représentants

- **M. Bertrand**: ça coûte combien au lycée le concert de l'orchestre des lycées français du monde ?
- **M. Madaoui:** ça coûte, pour l'instant, zéro euros pour le lycée et une subvention de 40 000 euros a été donnée par l'agence. Toute l'opération est équilibrée. On a fait en sorte qu'il n'y ait pas de coût pour l'établissement.
- M. Monnier: grâce au travail considérable de recherches de sponsors, rien n'est pris en charge par l'établissement

Mme Gagnaire: est-il prévu de parler des équivalences pour entrer dans les études portugaises ?

M. Sanchez: Je comprends l'inquiétude des parents et des élèves devant cette alerte tardive si près des dates des examens. Il y a une dénonciation unilatérale de l'accord pour l'accès aux études supérieures portugaises.

On essaie d'obtenir du ministère de l'éducation portugais un système qui soit pérenne.



Madame la proviseure adjointe clôture la séance à 19h38